



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA GRASSE

# FORUM DE L'EMPLOI

## LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Voici, une fois de plus, un événement qui a été marqué par un défaut de communication et de transparence tant dans sa préparation que dans sa mise place. Certains gradés et membres du Corps de Commandement se sont retrouvés enrôlés à leur insu alors qu'ils n'avaient pas été associés aux hypothétiques réunions préparatoires.

### ET QUE DIRE DE L'ABSENCE TOTALE DE COMMUNICATION ENVERS NOTRE ORGANISATION SYNDICALE REPRESENTATIVE ?

À la Maison d'Arrêt de Grasse, **L'OMERTA** semble s'être imposée comme **une stratégie managériale**, sciemment réfléchi par la Direction, dont l'unique but est de **DIVISER** les personnels entre eux.

Pourtant la démesure dont a fait l'objet cette manifestation aurait nécessité des consignes **CLAIRES et GENERALISEES** pour une mise en place fluide et sécuritaire au regard des éléments de gestion :

- ▶ **120 INTERVENANTS EXTERIEURS** ont sollicité des demandes d'autorisation d'accès entraînant une surcharge de travail notamment pour la constitution des dossiers, les vérifications d'identité et l'accompagnement sur site...
- ▶ **169 DETENUS PROGRAMMÉS** en sous-groupe sur des créneaux horaires s'étendant au-delà de midi, ce qui a largement compliqué les opérations de contrôle des effectifs et la distribution du repas.

**FO JUSTICE LE RÉAFFIRME :**  
**LA LIMITATION DES MOUVEMENTS EST LE LEVIER LE PLUS SÛR POUR GARANTIR LA SECURITE DE TOUS !**

- ▶ **DES LISTES DE CONVOCATIONS DE DETENUS CONSTITUEES DANS L'URGENCE.**
- ▶ **UNE ABSENCE DE RENFORT EN PERSONNELS DE DETENTION** visant à soulager la charge de travail des agents postés.
- ▶ **SEPT SURVEILLANTS POSTÉS EN SERVICE LONGUE JOURNEE** entraînant un véritable casse-tête pour l'organisation d'une pause repas décente... et réglementaire.

**CETTE SITUATION MET EN LUMIERE DES PRATIQUES DE GESTION INACCEPTABLES, OÙ LE MANQUE DE RESPONSABILITÉ ENVERS LE PERSONNEL EST DEvenu LA NORME. ALORS QUE DE NOMBREUX AGENTS SONT SANCTIONNÉS POUR BIEN MOINS QUE CELA, LE PRIVILEGE DE LA DIRECTION CONTINUE DE S'AFFICHER SANS VERGOGNE !**

**FO Justice dénonce** le manque flagrant de communication locale. Aucune **note de service ni mail informatif** n'ont été diffusés pour annoncer cet événement. C'est un sujet qui aurait pu être mis à l'ordre du jour du dernier Comité Social d'Administration.

**FO Justice dénonce** l'information qui nous a été transmise de façon officielle par le Directeur Interrégional, sans que nous ayons été consultés, ni même informés en amont.

**FO Justice dénonce** la réalisation irresponsable de projets d'envergure dans un contexte de pénurie de Personnels.

**FO Justice dénonce** un fonctionnement et des décisions prises à l'unilatérale par une direction locale, qui persiste à ignorer les directives et les recadrages de la direction interrégionale.

